

AGRICULTEURS, PROFESSIONNELS

VOS TARIFS AU QUOTIDIEN



PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES
EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2026
TARIFS EN € HT

Mise à jour au 1^{er} mai 2026
Les mises à jour sont indiquées
par le symbole suivant : ❖

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



DES SAVOIE

EDITO

Depuis plus de 30 ans, le Crédit Agricole des Savoie s'engage à vos côtés sur notre territoire. Notre réseau de 64 Caisses Locales témoigne de notre ancrage local et de notre proximité avec vous. En 2026, nous restons à l'écoute de vos besoins spécifiques, dans un monde en constante évolution, et nous nous engageons à vous offrir des solutions tarifaires qui reflètent notre engagement envers le tissu économique local.

Nos équipes, implantées proches de vous, connaissent votre secteur, vos défis quotidiens et travaillent sans relâche pour vous apporter des réponses sur mesure.














Ces engagements se traduisent également dans nos offres tarifaires, conçues pour être transparentes, compétitives et adaptées à vos besoins professionnels.

Nous avons d'ailleurs le plaisir de vous annoncer **la suppression des commissions de change pour tous les clients** (professionnels, entreprises et particuliers) **à compter de 2026**.

Chaque jour, nous nous efforçons de soutenir les agriculteurs, professionnels et industriels qui contribuent à la vitalité économique de notre région, en veillant à proposer des services au juste prix et en adéquation avec vos besoins.

Avec le Crédit Agricole des Savoie, vous bénéficiez d'un partenaire qui valorise le développement local et qui investit dans l'avenir du territoire. Nous vous invitons à découvrir dans cette plaquette tarifaire l'ensemble de nos offres et services, conçus pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets.

SOMMAIRE

 Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	P.3
 Offres groupées de services	P.5
 Moyens de paiement et solutions d'encaissement	P.7
 Banque à distance	P.10
 Irrégularités et incidents	P.12
 Financements bancaires	P.13
 Épargne et placements financiers	P.15
 Opérations à l'international	P.17
 Assurances et prévoyance	P.20
 Spécial associations	P.21
 Dates de valeur	P.21
 Cartographie	P.22
 Résoudre un litige	P.22



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, clôture

Ouverture de compte

GRATUIT

Services bancaires de base : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier

Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte
 - Au sein du groupe Crédit Agricole
 - Hors groupe Crédit Agricole

GRATUIT

Clôture de compte

GRATUIT

Relevés de compte

	Papier	E.relevé
Relevé mensuel - Original - Duplicata (bis ou ter)	GRATUIT 4,17 € / MOIS	GRATUIT GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois) Original / duplicata (bis ou ter)	4,17 € / MOIS	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois) Original / duplicata (bis ou ter)	4,17 € / MOIS	GRATUIT
Relevé journalier Original / duplicata (bis ou ter)	4,17 € / MOIS	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	4,17 € / RELEVÉ 250,20 € MAXIMUM	
Relevé monétique (envoi postal) - Relevé mensuel détaillé - Relevé journalier adhérent carte - Relevé hebdomadaire		5,20 € / MOIS 2,10 € / RELEVÉ 10,30 € / MOIS

Tenue de compte

(Commissions trimestrielles et imputation après arrêté des comptes. Valeur le 1^{er} jour du trimestre suivant)

Commission de tenue de compte (forfait)

• Professionnels	49,50 €
• Auto-entrepreneurs	40 €
• Agriculteurs	22,50 €
• Coop / Cuma	3,95 €
• Associations (Flux confiés > 10 000 €)	14 €
• Compte de copropriété	19 €

Commission de mouvement de compte

• Professionnels	0,125 % 15 € MINI
• Agriculteurs	0,06 % 8 € MINI

Commission du plus fort découvert

(calculée sur la somme du plus fort découvert de chaque mois du trimestre) 0,08 %

Frais de gestion de compte inactif

(selon l'article L 312-19 du Code Monétaire et Financier) 30 € MAXIMUM⁽¹⁾ / AN

Relevé annuel des frais bancaires⁽²⁾

GRATUIT

Services en agence

Attestation d'arrêté comptable 110 €

Cachet d'endos 13,89 €

Centralisation de trésorerie [NOUS CONSULTER](#)

Frais de recherche de documents

Chèques émis, pièce de caisse, remise de chèques, dossier de crédit, autre document (hors relevés de compte) 25 € / DOCUMENT

(1) Frais prélevés sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

(2) Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations).





Offres groupées de services

Le Compte à Composer PRO/AGRI

Vos essentiels du quotidien

- LE SOCLE**
- Frais de tenue de compte actif
 - Mise en place illimitée des prélèvements
 - Commission de mouvement
 - Date de valeur à J (pour les remises de chèque et échéances sur effet)
 - Relevé de compte bimensuel (papier ou électronique)
 - Consultation et gestion de vos comptes en ligne : Crédit Agricole En ligne (Accès préférences pro)
 - Consultation et gestion de vos comptes sur smartphone : Ma Banque
 - L'information par SMS ou e-mail
 - alerte journalière
 - alerte mise à disposition moyens de paiement en agence
 - L'assurance de vos moyens de paiement : assurance SECURICOMPTE PLUS
 - Spécificité du Compte à Composer agri
 - accès aux services experts Pleinchamp,
 - publication illimitée de petites annonces sur www.annonces-pleinchamp.com

- Avantages tarifaires :**
- Gratuité des oppositions pour perte ou vol des moyens de paiement
 - Gratuité envoi de chéquier à domicile
 - Gratuité envoi de la carte à domicile
 - Gratuité des virements unitaires ou par fichier, depuis votre espace en ligne ou l'appli Ma Banque

Flux confiés	Agri	Pro	Profession libérale
≤ 20 K€	15,80 € ⁽¹⁾	17,50 € ⁽¹⁾	13,10 €
De 21 K€ à 50 K€	19,10 € ⁽¹⁾	24,65 € ⁽¹⁾	18,15 €
De 51 K€ à 150 K€	23 € ⁽¹⁾	28,45 € ⁽¹⁾	23,85 €
De 151 K€ à 400 K€	29,50 €	38,15 €	30,90 €
De 401 K€ à 800 K€	39,25 €	54,75 €	47,50 €
De 801 K€ à 3 000 K€	64,05 €	85,40 €	80,90 €

(1) Demi-tarif pour les auto-entrepreneurs.



Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.
(dans ce cas, nous consulter)

Vos univers de besoins

Modules	Agri	Pro
Module Placement programmé <ul style="list-style-type: none"> Mandat épargne Information par SMS ou e-mail (Alerte "écopage") 	2,38 € / mois	2,38 € / mois
Module Placement dynamisé <ul style="list-style-type: none"> Mandat de trésorerie 	14,35 € / mois	14,35 € / mois

Options de personnalisation de votre équipement	Agri	Pro
Securihelp Contrat d'assurance collective (coup dur matériel entraînant un arrêt d'activité)	1 € / mois	1 € / mois
Securicompte	8,50 € / mois	7,70 € / mois
Securicompte +	4 € / mois	3 € / mois

Offre EKO Pro⁽¹⁾

Les produits et services inclus dans l'offre EKO Pro

- Frais de tenue de compte actif
- Commission de mouvement⁽²⁾
- E-relevé ou relevé de compte (mensuel)
- Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL Base Pro Personnalisée)
- Consultation et gestion de vos comptes sur smartphone (Ma Banque)
- Carte "Professionnel Mastercard" à autorisation systématique et à débit immédiat

8 € / MOIS

Offres spéciales associations

Offre Essentielle pour les Associations⁽¹⁾

54 € / AN

- Frais de tenue de compte actif
- E-relevé mensuel
- Consultation et gestion de vos comptes en ligne : Crédit Agricole En ligne (Accès Préférences Pro)
- Consultation et gestion de vos comptes sur smartphone : Ma Banque
- Virements et prélèvements SEPA illimités
- Service fiduciaire
- Fourniture d'une carte de dépôt de billets
- YAPLA (Offre Essentiel incluse)

Offre Confort pour les Associations⁽¹⁾

114 € / AN

- Frais de tenue de compte actif
- E-relevé mensuel
- Consultation et gestion de vos comptes en ligne : Crédit Agricole En ligne (Accès Préférences Pro)
- Consultation et gestion de vos comptes sur smartphone : Ma Banque
- Virements et prélèvements SEPA illimités
- Service fiduciaire
- Fourniture d'une carte Mastercard Business (à débit différé ou immédiat)
- YAPLA (Offre Essentiel incluse)

Le Compte-Service (plus commercialisé)

Formule de base

(en fonction du flux confié)

- Professionnels
- Agriculteurs
- Professions libérales

DE 17,55 à € 104,85 € / MOIS

DE 16,90 € à 73,20 € / MOIS

DE 16,40 € à 105,05 € / MOIS

Option Ouverture de Crédit (OC)

- OC de 0 à 1 600 €
- OC de 1 601 € à 4 000 €
- OC > 4 000 €

2,50 €

1,99 €

5,19 €

Virements unitaires (ou par fichier) effectués depuis votre espace en ligne ou l'appli Ma Banque

GRATUIT

(1) Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions applicables.

(2) La commission de mouvement est incluse dans le forfait jusqu'à 10 000 € de mouvements débiteurs cumulés trimestriels. Au delà, ils seront facturés à hauteur de 0,11%.

(1) Hors syndicats de copropriété.



Moyens de paiement et solutions d'encaissement

Moyens de paiement

Cartes bancaires à usage professionnel

Cartes de paiement	Débit immédiat	Débit différé
Carte Business Mastercard à autorisation systématique ⁽¹⁾	45 € / AN	
Carte Business Mastercard ⁽¹⁾	62 € / AN	62 € / AN
Carte Business Executive ⁽¹⁾	160 € / AN	160 € / AN

Carte de retrait

Carte de retrait LSB Société ⁽¹⁾	28 € / AN
Carte dépôt de billets	GRATUIT

Paiements par carte⁽²⁾

• En euros en France et dans un pays de l'EEE ⁽³⁾	GRATUIT
• Autres paiements par carte	
- Frais fixes	+ 0,40 € / OPÉRATION
- Frais variables	2,65 %
- Frais de conversion monétaire ⁽²⁾	

Réédition d'un relevé de carte professionnelle	15 € + 1 € / PHOTOCOPIE
--	----------------------------

Retraits par carte⁽²⁾

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	
• Distributeurs du Crédit Agricole en euros en France	GRATUIT
• Frais par retrait d'espèces à un distributeur d'une autre banque ⁽²⁾	1 €
	<small>GRATUIT POUR LES CARTES BUSINESS EXECUTIVE 3 RETRAITS GRATUITS PAR MOIS POUR LES AUTRES CARTES SAUF CARTE EKO PRO</small>
• Autres retraits en euros hors zone EEE ou en devises	2,80 % + 3,70 € / RETRAIT

Retrait d'espèces au guichet d'une banque à l'étranger

• En euros dans la zone euro	1,70 % + 7,05 € / RETRAIT
• En devises dans et hors zone euro	2,80 % + 7,05 € / RETRAIT

(1) 50 % de réduction à partir de la 6^e carte

(2) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).
Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie/particulier/informations/tarifs.html.

(3) En euros, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace économique Européen soumis au règlement européen n° 924/2009.

Oppositions carte

Opposition sur carte de paiement	
• Pour perte, vol et fraude	32 €
• Frais d'opposition (blocage) de la carte par la Banque (usage abusif)	67 €
Opposition sur carte de retrait	
• Pour perte, vol et fraude	17 €
• Pour usage abusif	41 €

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé à l'étranger avec avis de réception (frais de poste inclus) suite à la demande du client	10 €
Envoi de la carte en pli simple	
• En France	2 €
• À l'étranger	2,15 €
Commande de carte en urgence	18 €
Commande de carte de dépannage suite perte ou vol à l'étranger	18 €
Réédition du code confidentiel	
- par courrier	10 €
- par SMS	5 €
Réédition du code sécuricode à partir du 2^{ème} envoi	1 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	6 €

Ordres de virement émis

Emission d'un virement SEPA
(opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA, cf. page 22)

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	
• Vers un compte d'une autre banque ou hors Caisse Régionale ❖	0,25 €* 6 €	6 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale ❖	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque ou hors Caisse Régionale ❖	GRATUIT	6 €
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	
• Vers un compte d'une autre banque ou hors Caisse Régionale	GRATUIT	
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	
VIREMENT SEPA INSTANTANÉ	Internet	Agence
Frais par virement instantané		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	
• Vers un compte d'une autre banque ou hors Caisse Régionale ❖	0,25 €* 6 €	6 €
Frais par virement instantané via EDI	0,25 €	NON CONCERNÉ
VIREMENT PAR LISTE	Internet ou télétransmission	
Frais par virement par liste	0,20 € / VIREMENT	
VIREMENT EN VALEUR COMPENSEE OU VSOT (Virement Spécifique Orienté Trésorerie)	EDI	Agence
Frais par virement en valeur compensée ou VSOT	5,20 €	21 €

* Gratuit pour les détenteurs de Compte-Service ou Compte à Composer.

Réception de virement SEPA

Réception d'un virement SEPA	GRATUIT
Réception d'un virement instantané SEPA	GRATUIT

Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement à l'initiative du donneur d'ordre	13 €
---	------

Prélèvements

Règlement par avis de prélèvement SEPA - SDD	GRATUIT
• Frais par paiement d'un prélèvement	

Remise d'avis de prélèvement SEPA (Créancier)	55 €
Demande d'attribution d'Identifiant Créancier SEPA (ICS)	

Opposition sur prélèvement	20 €
-----------------------------------	------

SDD B to C	0,37 € / AVIS DE PRÉLÈVEMENT
• Par télétransmission	
• Rejet de prélèvement	10 €

SDD B to B	
• Frais d'émission d'un SDD B to B (créancier)	0,60 €
• Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement (SDD débiteur)	12 €
• Frais de suppression de l'autorisation	GRATUIT

Création d'une liste blanche prélèvements*	
• Mise en place	6 €
• Par ligne	0,80 €
• Modification/Création d'une ligne	0,80 €

Chèques

Frais d'envoi de chéquier	
• En recommandé AR (frais de poste inclus) à la demande du client	10 €
- 1 ou 2 chéquier	
• En pli simple à la demande du client	2 €

GRATUIT SI DÉTENTION D'UN COMPTE-SERVICE OU COMPTE À COMPOSER

Frais d'opposition sur chèque(s) ou chéquier par l'émetteur	18 €
--	------

Frais d'émission d'un chèque de banque	6 €
---	-----

Remise à l'agence	GRATUIT
--------------------------	---------

Remise par télécollecte (crédit immédiat)	GRATUIT
• Frais de non-conformité	57 € / REMISE

Destruction chéquier non délivré au client en agence	6 €
---	-----

Impayé de chèque	2 €
-------------------------	-----

* Liste recensant les créanciers autorisés à débiter le compte

Solutions d'encaissement

Terminaux de paiement électroniques (TPE)

Commissions cartes	NOUS CONSULTER
<ul style="list-style-type: none">Location TPEUp2Pay MobileUp2Pay Caisse digitale formule Pro	NOUS CONSULTER À PARTIR DE 10 € 99 € / MOIS
Paielement en plusieurs fois	NOUS CONSULTER
Pré-autorisation sur TPE	6 € / MOIS
Abonnement du logiciel Paiement VAD	11 € / MOIS
Carte de domiciliation (1 ^{ère} commande ou réédition pour TPE propriétaire)	8 €
Résiliation contrat adhérent	8,33 €
Modification contrat adhérent	8,33 €
E-Transactions TFC (arrêt de commercialisation)	12,10 €
E-Transactions Premium TFC (arrêt de commercialisation)	33 €

Encaissements en ligne

Paielement en plusieurs fois	NOUS CONSULTER
Up2Pay E-Transactions (module de paiement site internet arrêt de la commercialisation en 2026)	
<ul style="list-style-type: none">Abonnement- Offre Access- Offre Premium	17 € 20 €
E-Cawl	NOUS CONSULTER
<ul style="list-style-type: none">E-Cawl abonnementE-Cawl Usage- Taux de commission zone euro- Taux de commission cartes commerciales- Taux de commission hors zone- Offre usage E-Cawl coût fixe à la transaction- Offre Abonnement E-Cawl coût fixe à la transaction	1,2 % 2 % 2,5 % 0,20 € 0,20 €

Encaissements à distance

Up2Pay par Lien	
<ul style="list-style-type: none">StandardMise en service Standard et AccessGénérations de liens :Offre AccessOffre Standard	10 € HT / MOIS 50 € 1 € 0,4 €

Espèces

Dépôt de billets	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none">En vrac dans les automates (destinés aux dépôts d'espèces)Hors automates	NOUS CONSULTER
Dépôt de pièce	NOUS CONSULTER
Crédit par avance (coffre connecté)	NOUS CONSULTER
Retrait d'espèces hors automate	NOUS CONSULTER
Ecart de comptage pièces/billets ente le montant indiqué et le montant déposé	NOUS CONSULTER

Effets de commerce

Remise	
<ul style="list-style-type: none">Par télétransmission ou internetSur support papier	0,60 € / PAR EFFET 6,30 € / PAR EFFET + 11,50 € PAR SUPPORT REMIS
<ul style="list-style-type: none">Effet escompté	TAUX INDEXÉ SUR LES TAUX DE RÉFÉRENCE - MINI 5 €
Remise impayée	21 €
<ul style="list-style-type: none">Effet de commerce remis impayé	
Autres services (changement de mode, prorogation, réclamation, avis de sort, modification)	21 €
Opposition sur effet	GRATUIT



📍 Saint-François-Longchamp



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à internet

Crédit Agricole En Ligne (Accès Libre Pro)
Service de banque à distance par internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique **GRATUIT**

Crédit Agricole En Ligne (Accès Préférences Pro) **13 € / MOIS**
Abonnement à des services de banque à distance : **GRATUIT**
visualisation des comptes des mandataires, **POUR LES DÉTENTEURS**
virements interbancaires, gestion des effets, **DE COMPTE-SERVICE**
passation d'ordres de Bourse. **OU COMPTE À COMPOSER**

Crédit Agricole En Ligne (Base Pro personnalisée) **13 € / MOIS**
Abonnement à des services de banque à distance **GRATUIT**
POUR LES DÉTENTEURS DE L'OFFRE EKO PRO

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet : credit-agricole.fr
- L'appli Ma Banque



FRAIS D'UTILISATION DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

L'APPLI MA BANQUE VOUS PERMET :

- de gérer vos opérations du quotidien
- consulter vos comptes, réaliser vos virements, éditer vos RIB, consulter vos plafonds de carte...
- d'agrèger vos comptes détenus dans d'autres banques pour les visualiser dans une seule appli
- d'utiliser SécuriPass, pour sécuriser vos opérations en ligne : achat en ligne, ajout d'IBAN, identification par le conseiller, signature de contrats, réinitialisation de votre mot de passe.
- d'accéder directement à votre messagerie et à la prise de rendez-vous.

Échanges de Données Informatisées (EDI)

Sens client > banque (aller)

• Abonnement	
- Télétransmission internet	16 € / MOIS
- Télétransmission Ebics	24 € / MOIS
- Télétransmission Swifnet	134 € / MOIS
+ par service et par compte	9,30 € / MOIS

Sens banque > client (retour)*

• Abonnement	
- Réception relevés	21,50 € / MOIS
- Télétransmission EBICS	21,50 € / MOIS

Offres packagées

• Pack Access (télétransmission internet en sens aller client vers banque + signature électronique sécurisée CA Certipro ou Signature Performance)	17,60 € / MOIS**
• Pack Premium (télétransmission internet sens aller et retour* + signature électronique sécurisée CA Certipro ou Signature Performance)	34,50 € / MOIS
• Pack Entreprise (télétransmission Ebics sens aller et retour* + signature électronique sécurisée Certificat 3Skey)	50 € / MOIS
• Pack Mobilité (télétransmission Ebics sens aller et retour + Ma Signature EDI)	50 € / MOIS

Mandat créancier SDD-EDI

Pack prélèvement confort plus	10 € / MOIS
-------------------------------	-------------

Service EDI Advanced ❖

• Souscription au contrat EDI Advanced	30 €
• Accompagnement au paramétrage par notre prestataire AVEM du portail Advanced	ENTRE 320 € ET 920 € SELON DEVIS
• Accompagnement contrat EDI Advanced	
- Mono banque	60 € / MOIS
- Multibanques	90 € / MOIS
- Option gestion de trésorerie	20 € / MOIS
• SAV portail EDI Advanced	INCLUS DANS L'ABONNEMENT
• Frais de contrat EBICs	INCLUS DANS L'ABONNEMENT
• Facturation des relevés	0,04 € / OPÉRATION PLAFONNÉE À 65 € / MOIS

* Coût supplémentaire à la ligne 0,04 €, 65 € maxi par mois.

** Pour les détenteurs d'un Compte à Composer Pro ou Compte Service Pro, réduction de 50% (Pack Access+)

Signature électronique sécurisée

Mon Certificat RGS (engagement sur 3 ans)

[NOUS CONSULTER](#)

3Skey (Swift Secure Signature key) Cotisation à la souscription pour 3 ans	98 €
Certificat Signature Performance Cotisation à la souscription pour 3 ans	93 €
Certificat Ma Signature EDI Cotisation à la souscription pour 3 ans	136 €





Passy - 74



Irrégularités et incidents

Découverts non autorisés

Intérêts débiteurs

TAUX D'USURE PUBLIÉ AU J.O.
ARRONDI AU 0,05 INFÉRIEUR

Commission d'intervention

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

- Plafond par opération*
- Plafond mensuel ❖

9,50 €
456 €

Opérations particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)

- Frais de mise en place
- Frais de gestion

18,47 €
35,10 € / AN

Enregistrement d'une procédure civile d'exécution à la demande d'un huissier de justice ou du Trésor Public

- sur compte(s) créateur(s)
- sur compte(s) débiteur(s)

83,33 €*
22,08 €*

Saisie administrative à tiers détenteur

10 % DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE :

- sur compte(s) créateur(s)
- sur compte(s) débiteur(s)

83,33 €*
22,08 €*

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé

13,80 €

Lettre de mise en demeure

GRATUIT

Rejet de chèque

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision <50€
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision >=50€
- Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques

16 €
20,50 € / chèque
40,50 € / chèque
36 € / chèque
32 €

Rejet d'effet de commerce

- Pour défaut de provision
- Pour autre motif

22 €
GRATUIT

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision

9,50 €

* TVA non récupérable.



Financements bancaires

Prêts de trésorerie inférieurs à 24 mois

Frais s'appliquant à tous les prêts

Frais de dossier		NOUS CONSULTER
• Professionnelles / Agriculteurs		
Frais de réexamen		0,80 % / AN
• Professionnels / Agriculteurs		100 € MINI ; 200 € MAXI
Assurance en couverture du prêt		TARIFICATION SELON TYPE D'INVESTISSEMENT RÉALISÉ

Autorisation de découvert sur le compte courant

Commission de non utilisation		NOUS CONSULTER
Commission d'engagement/de confirmation sur le plafond de l'ouverture de crédit		1,30 % / AN
• Professionnels / Agriculteurs		70 € MINI ; 350 € MAXI
Offre Essentiel (jusqu'à 1 500 €)		6 € / MOIS
Offre Business (jusqu'à 5 000 €)		10 € / MOIS
Offre Premium (jusqu'à 15 000 €)		19 € / MOIS

Mobilisation de créances professionnels (Dailly)

Commissions		
• Par bordereau de cession		15,90 €
• Par facture		9 €
• Par notification, modification, réclamation, impayé		17,50 €
• Par édition d'échéancier mensuel		4 €
• Intérêts sur créance Dailly		NOUS CONSULTER

Prêts supérieurs à 24 mois pour les professionnels et les agriculteurs **NOUS CONSULTER**

Caution bancaire

Frais d'établissement d'un acte sur un modèle		
• Crédit Agricole des Savoie		50 €
• Client		155 €
Commission de caution		NOUS CONSULTER : VARIABLE SELON LE TYPE DE DOSSIER

Facturation évènements sur la vie d'un crédit

Réédition de certaines attestations 33 €
(Certificat de prêt, attestations d'intérêts, tableau d'amortissement...)

Modifications des conditions de prêt

- Options contractuelles **GRATUIT**
- Avenants "simples" **43 €**
- Avenants "complexes" **370 € DANS LA LIMITE DE 5 PRÊTS IMPACTÉS PUIS 710 € AU-DELÀ**
+ FRAIS D'ENREGISTREMENT DE LA NOUVELLE GARANTIE

Frais de réaménagement 1 % DU CRD - 300 € MINI

Frais de désistement (suite à l'édition de l'avenant) 108 €

Mainlevée totale ou partielle de garantie ❖

- Sur Gage de véhicule ou Sur titre de placement ou Assurance vie **80 €**
- Sur Nantissement de fonds de commerce et/ou gage de meuble corporel sans dépossession **380 €**
+ FRAIS D'ENREGISTREMENT AU GREFFE
- Autres Garanties (hypothèques ...) **325 €**

Absence de document pour prise de garantie 100 €

Frais de prises de garanties **NOUS CONSULTER : VARIABLE SELON LE TYPE DE DOSSIER**

Information caution

(diffusée auprès des personnes qui garantissent vos prêts) **GRATUIT**

Incidents sur le prêt

Paiement en retard d'échéance

- Frais par échéance **38 €**
- Pénalités de retard **TAUX DU CRÉDIT CONCERNÉ + 3 POINTS**





Épargne et placements financiers

Services

Abonnement au service Invest Store Initial

GRATUIT

Abonnement au service Invest Store Intégral

- Si moins de 12 ordres
- À partir de 12 ordres

80 € / AN
GRATUIT

Opérations de bourse

Frais de courtage actions, ETF, bons, obligations hors frais d'intermédiaire, frais de marché en sus et variables suivant le lieu de l'exécution de l'ordre.

	Par internet	Par téléphone
		INVEST STORE INITIAL
		0 825 000 149 <small>Service 0,15 € / appel * prix appel</small>
		INVEST STORE INTÉGRAL
		09 70 80 89 76 <small>Service 0,15 € / appel * prix appel</small>
Bourse sur France		
• Si abonné Invest Store Initial	0,50 % DU MONTANT DE L'ORDRE 6,66 € MINI	1,11 % DU MONTANT DE L'ORDRE 12,50 € MINI + FRAIS FIXES À LA LIGNE : 4,20 €
• Si abonné Invest Store Intégral - Ordres de 0 € à 1 000 €	0,825 € PAR ORDRE	0,825 € PAR ORDRE
- Ordres > 1 000 €	0,10 % DU MONTANT DE L'ORDRE	0,10 % DU MONTANT DE L'ORDRE + FRAIS FIXES SUPPLÉMENTAIRES : 10,37 €
Bourse étrangère		
• Si abonné Invest Store Initial	0,51 % DU MONTANT DE L'ORDRE 15,42 € MINI	1 % DU MONTANT DE L'ORDRE 25 € MINI
• Si abonné Invest Store Intégral	0,46 % DU MONTANT DE L'ORDRE 14,21 € MINI	1 % DU MONTANT DE L'ORDRE 25 € MINI

Droits de garde



A compter de cette année, les droits de garde sont calculés, par compte, sur la valeur du portefeuille arrêté au 30/09 de l'année en cours et prélevés annuellement en novembre.

A noter : la facturation de février 2026 concerne les droits de garde de 2025 (sur les positions du 31/12/2025). Deux facturations seront prises exceptionnellement sur l'année 2026 dont l'une se rapportant à l'exercice 2025, comme expliqué précédemment.

COMPTE TITRES	
Pour : <ul style="list-style-type: none">• Les lignes de parts sociales de Caisse Locales• Les compte titres composés uniquement de parts sociales• Les détenteurs d'Invest Store Intégral• Les mandats Vendome	GRATUIT
Commission proportionnelle Si abonné Invest Store Initial	0,2916 %
Montant minimum par compte titres	25 €
Montant maximum par compte titres sur le cumul des frais	416,66 €

Commission sur Organismes de Placements Collectifs (OPC)

Les droits d'entrée et de sortie, variables selon les OPC, figurent sur le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) visé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Souscription OPC Groupe Crédit Agricole (hors droits d'entrée)	GRATUIT
Rachat OPC Groupe Crédit Agricole (hors droits de sortie)	GRATUIT
Souscription OPC hors groupe Crédit Agricole (hors droits d'entrée)	0,83 %
Rachat OPC hors groupe Crédit Agricole (hors droits de sortie)	0,25 %

Transferts

Transfert de compte-titres vers une autre banque	123,33 € + 12,50 € / LIGNE TRANSFÉRÉE
Transfert de titres étrangers	REFACTURATION DES FRAIS D'INTERMÉDIAIRE EN SUS

Épargne salariale

Plan d'Épargne Interentreprise (PEI) et Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCOI)	NOUS CONSULTER
---	-----------------------



Lac Annecy - 74

RETOUR
AU SOMMAIRE



Salève - 74



Opérations à l'international

Principaux frais liés aux opérations internationales

Commission de change	GRATUIT
Frais de port	DE 24,30 € À 42 €
Frais de message SWIFT	12,30 €
Frais d'acte non abouti	120 €
Frais liés à un compte en devises	
• Frais d'ouverture d'un compte en devises	GRATUIT
• Commission de plus fort découvert	0,10 %
• Commission de tenue de compte	5,80 € / MOIS
• Commission de mouvement de compte	GRATUIT
• Versement de billets de banque en devise sur un compte dans la même devise	15,80 € DÉCOTE SELON LA DEVISE

Évènement sur chèque, effet et remise documentaire

Frais d'impayé*	42 €
Frais de prorogation	42 €

Garantie bancaire internationale ou Lettre de crédit stand-by (SBLC) reçue

Commission de notification	113 €
Frais de modification	71 €
Frais de mise en jeu	0,125 % 167 € MINI

Garantie bancaire internationale ou Lettre de crédit stand-by (SBLC) émise

Frais d'établissement d'un acte (Si acte établi en format papier : 10 € facturés en sus)	TEXTE STANDARD 132 € TEXTE IMPOSÉ 200 €
Commission d'engagement par trimestre indivisible	0,25 % SOIT 1 % L'AN 28,40€ MINI
Frais de modification des termes	71 €
Frais de mise en jeu	0,125 % 216 € MINI
Aval de traite	62 €
Promesse de garantie	TEXTE STANDARD 132 € TEXTE IMPOSÉ 200 €

* Le risque d'impayé est lié au traitement des chèques par les banques étrangères. Le montant des frais appliqué par les banques étrangères est variable.

Opérations en provenance de l'international (exportateur)

Virements reçus de l'international (SWIFT)*

Commission de rapatriement

- ≤ 1 000€
- > 1 001€

GRATUIT
16 €

Les chèques

Encaissement immédiat d'un chèque en devise ou en euros - Sauf bonne fin (SBF)

28,80 €

Encaissement d'un chèque en devise ou en euro - Crédit après encaissement (CAE) à réception des fonds de la banque étrangère ❖

0,10 % - 28,80 € MINI
+ FRAIS D'ACHEMINEMENT

Frais d'acheminement (envoi DHL)

42 €

Règlement par effet simple export

Commission d'encaissement

0,10 %
42 € MINI ; 191 € MAXI
+ FRAIS DE PORT

Remise documentaire export

Commission d'encaissement

0,20 %
47 € MINI ; 277 € MAXI
+ FRAIS DE PORT

Crédit documentaire export

Forfait (comprenant l'ouverture, l'amendement, la levée de documents ainsi que les frais de port et SWIFT afférents à ces opérations. Les autres frais et commissions, énoncés ci-dessous, seront facturés à la ligne.)

- Jusqu'à 15 000 €
- De 15 001 € à 75 000 €
- De 75 001 € à 150 000 €

241 €
268 €
407 €

Commission de notification

- De 150 001 € à 1 500 000 €
- ≥ 1 500 001 €

0,10 % DU MONTANT - MINI 241 €
0,05 % DU MONTANT - MINI 241 €

Amendement	116 €
Pré-étude des documents	90 €
Levée de documents	0,15 % DU MONTANT - MIN 165 €
Crédit documentaire transférable	0,15 % DU MONTANT - MIN 267 €
Avance de trésorerie (escompte)	NOUS CONSULTER
Confirmation du crédit documentaire	VARIABLE SELON LE PAYS, NOUS CONSULTER
Étude spécifique*	91 €

Opérations à destination de l'international (importateur)

Virements émis à l'international (SWIFT)**

Commission de transfert	0,2 % - MIN 2 € ; MAX 40 €
Frais de banque étrangère à charge de l'émetteur (Frais OUR***) ❖	20 €
Frais par virement incomplet ou incorrect	13,30 €
Edition bilan SWIFT (Avis d'opération)	10,30 €

* Opérations d'ingénierie de crédit documentaire. Exemples non exhaustifs : IRU, transfert, Back-to-back.

** Les virements internationaux concernent soit les opérations réalisées en euro hors zone SEPA, soit les opérations réalisées en devise.

*** En fonction du choix du client, les types frais suivants sont appliqués :

• Frais Share (les frais sont partagés entre émetteur et bénéficiaire), obligatoire dans l'espace économique européen :

Frais de la banque émettrice sont pris en charge par celui qui envoie les fonds.

Frais des banques intermédiaires seront déduits du montant et donc à la charge du bénéficiaire.

• Frais OUR (frais de Banques étrangères. Tous les frais sont à la charge de l'émetteur) : l'émetteur du paiement choisit de prendre à sa charge l'ensemble des frais. Il s'assure ainsi que le bénéficiaire reçoit l'intégralité du paiement.

• Frais Ben (tous les frais sont à la charge du bénéficiaire) : frais de transactions facturés au bénéficiaire du paiement, en déduction du montant du paiement.

* Les virements internationaux concernent soit les opérations réalisées en euro hors zone SEPA, soit les opérations réalisées en devise.

Émission d'un chèque à destination d'une banque étrangère

En euro

Les frais d'acheminement sont à la charge du bénéficiaire et sont donc déduits du paiement.

GRATUIT

Règlement par effet simple import

Commission d'encaissement

0,10 %
42 € MINI ; 191 € MAXI
+ FRAIS DE PORT

Commission d'acceptation

42 €

Remise documentaire import

Commission d'encaissement

0,20 %
127 € MINI ; 336 € MAXI
+ FRAIS DE PORT

Commission d'acceptation

42 €

Crédit documentaire import

Forfait (comprenant une ouverture, une levée de documents, une modification ainsi que les frais de port et SWIFT afférents à ces 3 opérations. Les autres frais et commissions sont facturés à la ligne.)

- Jusqu'à 50 000 € 268 €
- De 50 001 € à 100 000 € 389 €
- De 100 001 € à 150 000 € 509 €

Commission d'ouverture

- ≥ 150 001 € 0,25 % DU MONTANT / TRIMESTRE - MINI 399 €

Amendement

112 €

Levée de documents

0,25 % DU MONTANT - MINI 124 €

Avance de trésorerie (UPAS)

NOUS CONSULTER

Commission de paiement différé

- Différé ≤ 1 mois 1 % DU MONTANT PAYABLE MENSUELLEMENT - MIN 75 €
- Différé > 1 mois 1 % DU MONTANT PAYABLE PAR TRIMESTRE INDIVISIBLE - MIN 96 €

Couverture de change

Terme Ferme Simple

Achat ou vente à Terme

- Frais de dossier 120 €
- Levée anticipée 21,80 €

Flexigain

- Commission d'ouverture 77 €
- Commission d'utilisation 21,80 €

Swap de Change

- Frais de dossier 120 €
- Levée anticipée 21,80 €

Flexiterme

- Commission d'ouverture 120 €
- Commission d'utilisation 21,80 €

Option

- Frais de dossier 250 €
- Levée anticipée 21,80 €

Financement en Devise

Prêt de Trésorerie - Avance

Frais de dossier 21,60 €

Prorogation 21,60 €

Pénalités de remboursement anticipé NOUS CONSULTER

Prêt amortissable

NOUS CONSULTER

Placement en devise

Dépôt à Terme

Remboursement anticipé 21,60 €

Pénalités de remboursement anticipé SELON CONTRAT

Portail Change

Accès au Service (achat ou vente au comptant, à terme et Flexigain) GRATUIT



Assurances et prévoyance

Professionnels (commerçants, professions libérales, artisans)	Agriculteurs
<ul style="list-style-type: none"> • Multirisque Professionnelle • Responsabilité civile des Mandataires sociaux • Santé individuelle et collective • Assurance des accidents de la vie • Protection des revenus • Assurance décès • Contrat homme clé • Protection juridique privée et professionnelle • Responsabilité du dirigeant • Véhicules professionnels • Habitation privée et professionnelle • Véhicule privé • Garantie locative sur vos biens loués • Télésurveillance de votre habitation privée et de vos bâtiments professionnels • Cyber Protection • Protection BTP (Assurance décennale) • Sérénité chantier (Dommage ouvrage) 	<ul style="list-style-type: none"> • Santé • Assurance des accidents de la vie • Protection des revenus • Assurance décès • Contrat homme clé • Protection juridique privée et professionnelle • Responsabilité du dirigeant • Multirisques agricoles (risques de l'exploitation, locaux et risques sanitaires type contamination laitière) • Mortalité des animaux • Véhicules professionnels (remorques, camions, automoteurs) • Habitation privée et agricole • Véhicule privé • Garantie locative sur vos biens loués • Télésurveillance de votre habitation privée et de vos bâtiments agricoles • Cyber Protection • Assurances récoltes

[NOUS CONSULTER](#)



Spécial associations (loi 1901)

Offres groupées de services pour les associations

Offre Essentielle	VOIR PAGE 6
Offre Confort	VOIR PAGE 6



Dates de valeur

Dépôt d'espèces	JOUR DE L'ENCAISSEMENT
Remise de chèque	JOUR DE L'ENCAISSEMENT + 1 JOUR OUVRÉ BDF
Remise à l'encaissement d'effet de commerce	DATE D'ÉCHÉANCE + 1
• Si remis 10 jours calendaires avant échéance	DATE DE REMISE + 11
• Sinon	DATE DE RÈGLEMENT INTERBANCAIRE
Virement reçu	JOUR DE LA DATE D'ÉCHÉANCE
Remise d'avis de prélèvement	JOUR DE L'OPÉRATION
Retrait d'espèces	JOUR DE L'ENCAISSEMENT DU CHÈQUE PAR LE BÉNÉFICIAIRE
Règlement par chèque	DATE D'ÉCHÉANCE DE L'EFFET
Règlement par effet de commerce	JOUR DE L'OPÉRATION
Virement émis	

FRAIS LIÉS AU COMPTE
(commissions de tenue de compte,
de mouvement de compte et du plus fort
découvert)

GRATUIT



Cartographie des zones européennes



ADDENDUM
À partir du 15/10/2025
(non personnalisable)

PARTICULIERS Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires
En vigueur à partir du
JJ/MM/AAAA

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au JJ/MM/AAAA. Cette date correspond à la date « En vigueur au JJ MM AAAA » indiquée sur la plaquette (modèle 2026) à laquelle s'adosse l'addendum. Il comprend les évolutions portant sur les nouveaux pays qui ont intégré la zone SEPA.

À noter :
- Le fond et la forme de la page de garde de cet addendum est à reproduire à l'identique de la page de garde de la plaquette tarifaire en vigueur.



Résoudre un litige

En premier recours amiable : votre agence et le service client

Votre agence. Votre conseiller et votre directeur d'agence sont à votre disposition pour répondre à vos attentes. Ils sont vos interlocuteurs privilégiés pour recueillir et traiter vos réclamations.

Le service client. Après avoir consulté l'équipe de votre agence et en cas de désaccord avec la réponse apportée, le Service Client est à votre écoute.

- Par courriel : ecoute.clients@ca-des-savoie.fr,
- Par courrier : Crédit Agricole des Savoie - Service Client, 1220 Avenue Costa de Beauregard - 73290 LA MOTTE SERVOLEX
- Par téléphone : 04 79 44 61 61 (coût d'un appel local).
- En remplissant le formulaire dédié : <https://www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie/particulier/form-demande-reclamation.html>
- Par messagerie sécurisée depuis votre espace client Crédit Agricole En Ligne.

Nous nous engageons à vous apporter une réponse écrite dans un délai **maximum de 15 jours** (ou 30 jours si la réclamation porte sur un contrat d'assurance), **sauf situations exceptionnelles où la réponse définitive vous sera apportée dans les meilleurs délais sans excéder 2 mois à compter de la date d'envoi de votre demande.**

Cas particuliers

- Lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur les moyens de paiement hors chèques, nous nous engageons alors à vous apporter une réponse dans les 17 jours suivant la réception de la réclamation.

Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans ce délai pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une lettre d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle vous recevrez une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, vous être adressée dans les 40 jours suivants la réception de la réclamation.

- Si la réclamation porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée.

Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès : Predica Relation et Service clients 16-18, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15	Pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé : Pacifica Service consommateurs 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15	Pour un contrat de Prévoyance, d'obsèques ou d'assurance emprunteurs : Crédit agricole assurances - service réclamation - TSA 82222 59652 Villeneuve d'ASCQ cedex
--	---	--

¹ Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

² SEPA : Single Euro Payments Area. La zone SEPA couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Saint-Marin, Royaume-Uni. ³ Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

⁴ SDD B to C : SEPA Direct Débit Business to Consumer.

⁵ SDD B to B : SEPA Direct Débit Business to Business.

⁶ • Frais Share (Les frais sont partagés entre émetteur et bénéficiaire), obligatoire dans l'espace économique européen :

Frais de la banque émettrice sont pris en charge par celui qui envoie les fonds.

Frais des banques intermédiaires seront déduits du montant et donc à la charge du bénéficiaire.

• Frais OUR (Frais de Banques étrangères. Tous les frais sont à la charge de l'émetteur) : L'émetteur du paiement choisit de prendre à sa charge l'ensemble des frais. Il s'assure ainsi que le bénéficiaire reçoit l'intégralité du paiement.

• Frais Ben (Tous les frais sont à la charge du bénéficiaire) : frais de transactions facturés au bénéficiaire du paiement, en déduction du montant du paiement.

Plus d'informations



Votre conseiller
reste à votre disposition



Tarifs à compter du 01/01/2026. Les conditions indiquées dans ce document sont exprimées en euros et hors taxes. Pour les opérations soumises à TVA, s'y ajoute la TVA en vigueur au moment de l'opération. Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé à Annecy - PAE Les Glaisins - 4 avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux - 74985 Annecy cedex 9 - 302 958 491 RCS Annecy - code APE 6419 Z. Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 417. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 7401 2021 000 000 077 délivrée par la CCI de Haute-Savoie bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS.

Identifiant unique CITEO : FR234308_03JFQJ

Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel : 4, place de Budapest, 75436 PARIS (voir le site www.banque-france.fr).
Contrôlée par Crédit Agricole SA : 12 place des États-Unis, 92127 MONTROUGE Cedex.
Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse, 75082 PARIS Cedex 02.

Document informatif à vocation non publicitaire.
Informations données sous réserve d'erreurs typographiques. 09/2025.

